



- 1 Zones de risques "Inconstructible"
- 2 Etude géotechnique indispensable pour toutes constructions
- 3 pour collectifs
- Rappel des limites du zonage du POS

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT  
 DIRECTION DEPARTEMENTALE  
 DES ALPES MARITIMES  
 ARRONDISSEMENT AU

PROCEUREUR DE LA REPUBLIQUE  
 Arrêté de l'arrêté préfectoral  
 en date du 16/09/81  
 N° 9 810 1980  
 Pour le Procureur  
 Commissaire de la République  
 du Département des Alpes-Maritimes  
 Le Secrétaire Général

Commune de **BERRE-LES-ALPES**

**PLAN D'OCCUPATION DES SOLS**

**CONTRAINTES GEOTECHNIQUES**

AOUT 1983  
 SEPTEMBRE 1980

Ech. 1/5 000	PUB. 27.2.81
C 3 P du 16.1.79 ou 16.3.79	APP.
ENQ. du 2/11/81 ou 4/12/81	MISE A JOUR